



Embellir votre quartier
Quartier Marais – Les Îles
Révision du plan de circulation

Réunion de clôture de la concertation du 12 juillet 2022

01 La démarche « Embellir votre quartier

02 La future zone à trafic limitée

03 La révision du plan de circulation : une nécessité

04 La concertation mise en œuvre

05 Les principes majeurs du plan de circulation

06 Le plan de circulation cible retenu

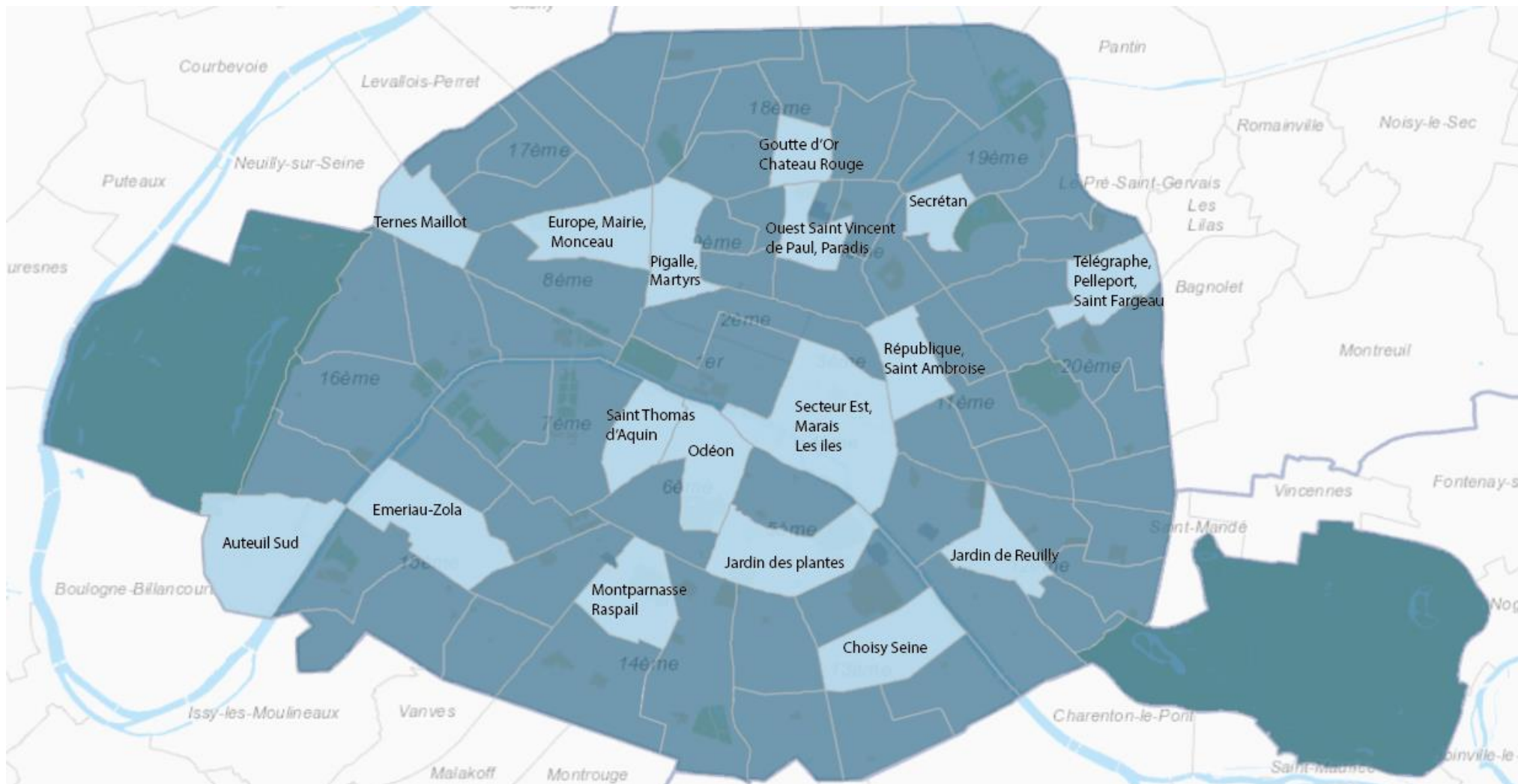
07 La mise en œuvre opérationnelle

08 La concertation en cours sur le reste de Paris Centre

01 La démarche « Embellir votre quartier »

- Une méthode pour **transformer l'espace public**, afin de répondre notamment à l'impératif d'adapter la ville au réchauffement climatique
- Structurer des méthodes d'intervention pour regrouper et rationaliser **l'ensemble des interventions** d'un même quartier sur une **période de travaux resserrée**
- Limiter dans le temps la **gêne occasionnée** par les périodes de travaux
- Permettre aux habitants, usagers de **co-construire** les transformations des quartiers
- Offrir une prévisibilité pour les habitants et usagers de l'espace public

01 La démarche « Embellir votre quartier »



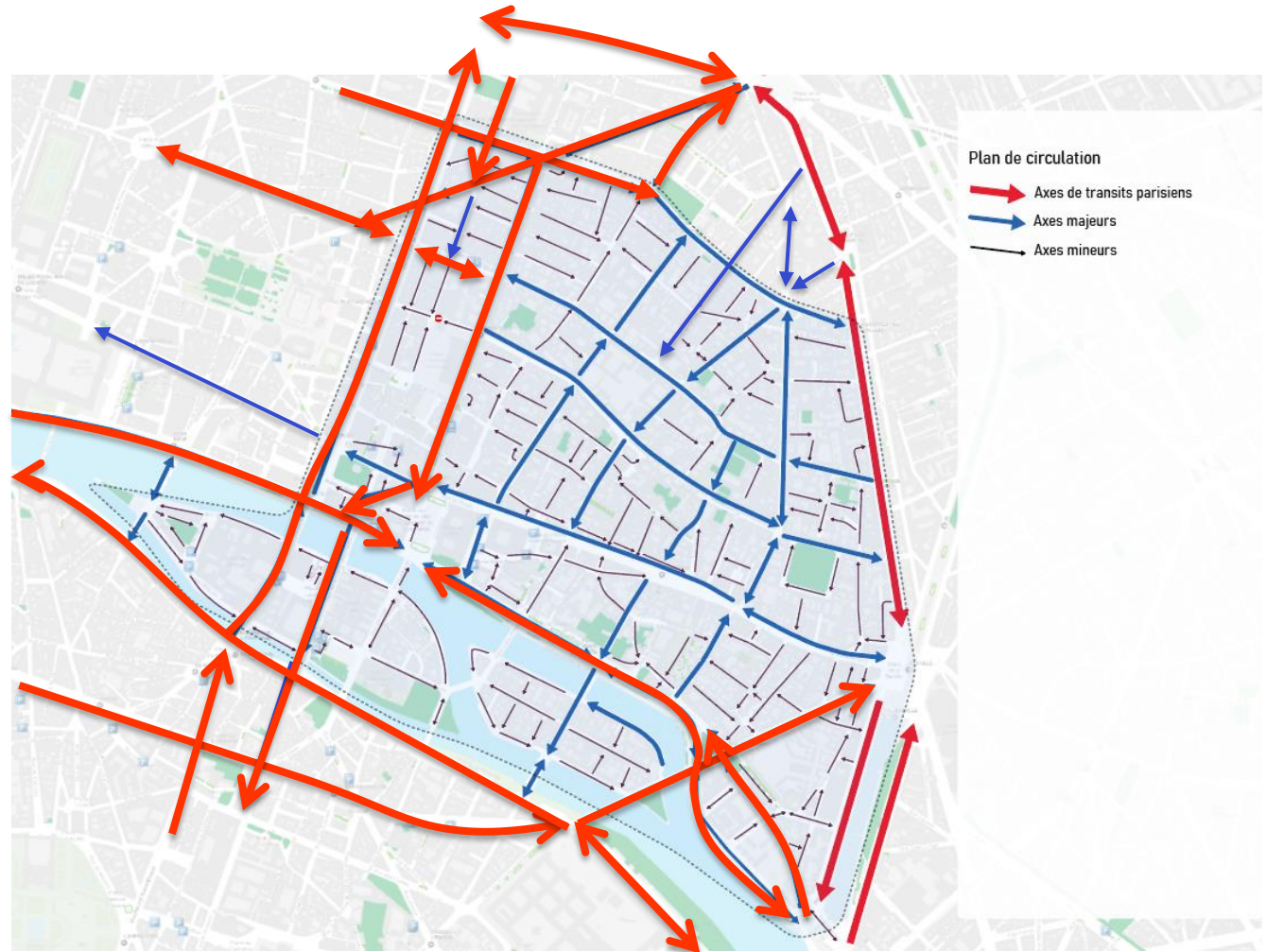
02 La future zone à trafic limité

- Un projet structurant pour Paris Centre qui est entièrement intégré dans cette démarche.
- **Objectif : limiter la circulation dans le Centre à la seule desserte interne** (riverains, commerçants et leurs clients, taxis, artisans, livraisons, bus, etc.) et **interdire la circulation de transit** pure, qui ne fait que passer sans s'arrêter.
- **Moyens** : un changement réglementaire du statut des rues, des **contrôles et des modifications du plan de circulation** notamment en périphérie de la zone pour ne pas inciter aux grandes traversées.
- Le projet est en cours d'étude (liste précise des ayants droits, modes de contrôles, impacts, etc.) après une première phase de concertation pour définir ses contours, d'autres étapes de concertation sont prévues d'ici **la mise en œuvre en 2024**.



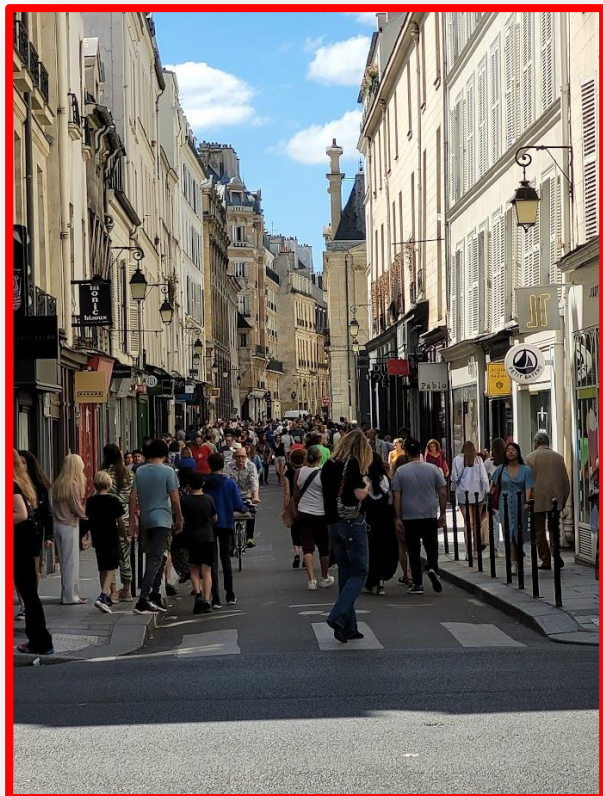
03 La révision du plan de circulation : une nécessité

- **De nombreuses voies supportent un trafic inadapté à leur configuration** : nuisances, insécurité routière pour les piétons en particulier, dégradations, etc.
- **Plus de 70% des ménages dans le quartier ne possèdent pas de voitures** (64% en moyenne à Paris), ce qui justifie de repenser le plan de circulation en faveur des déplacements non motorisés.
- **Le quartier est très bien desservi en transports en communs** et est directement relié au réseau métropolitain avec 10 lignes de bus, 8 lignes de métro et 3 lignes de RER.
- **L'essor du vélo** nécessite de multiplier les aménagements cyclables et aussi d'apaiser les rues trop étroites pour en accueillir.



03 La révision du plan de circulation : une nécessité

Je suis piéton ...



Rue des Francs Bourgeois



Rue Saint-Martin



Rue Vieille du Temple

03 La révision du plan de circulation : une nécessité

Je suis riverain ou commerçant ...



Rues Pavée / Roi de Sicile



Rues des Haudriettes /
Simon le Franc



Rue du Pas de la Mule

03 La révision du plan de circulation : une nécessité

Je suis usager des bus ...



Rue des 4 fils



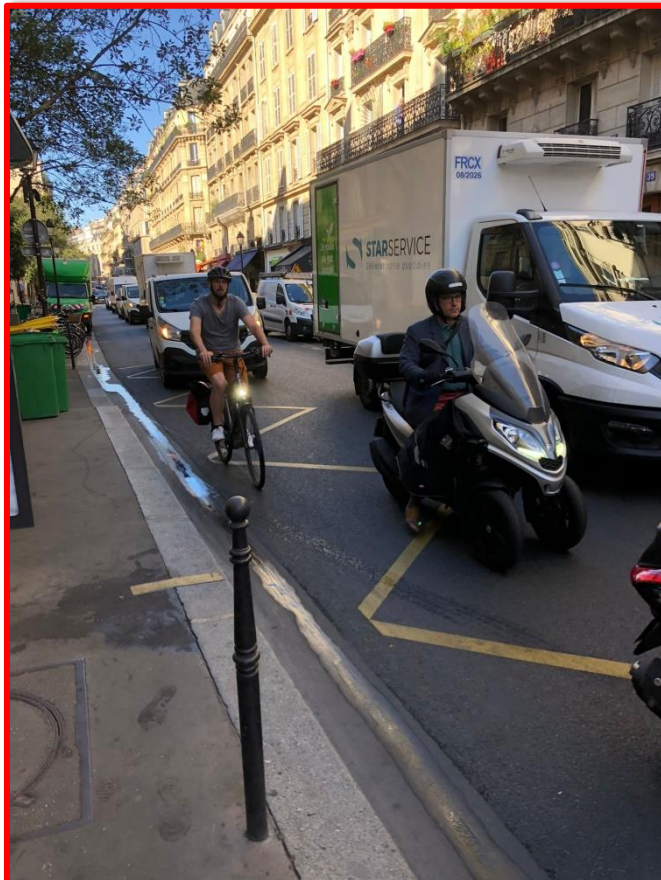
Rue des Archives

03 La révision du plan de circulation : une nécessité

Je suis cycliste ...



Rue des 4 fils



Rue des Archives



Rue des Haudriettes

04 La concertation mise en œuvre

Deux réunions de présentation des diagnostics et objectifs :

- Pour les Conseils de quartier : **13 septembre 2021**
- Réunion publique ouverte à tous : **20 septembre 2021**

Trois ateliers de travail en Mairie :

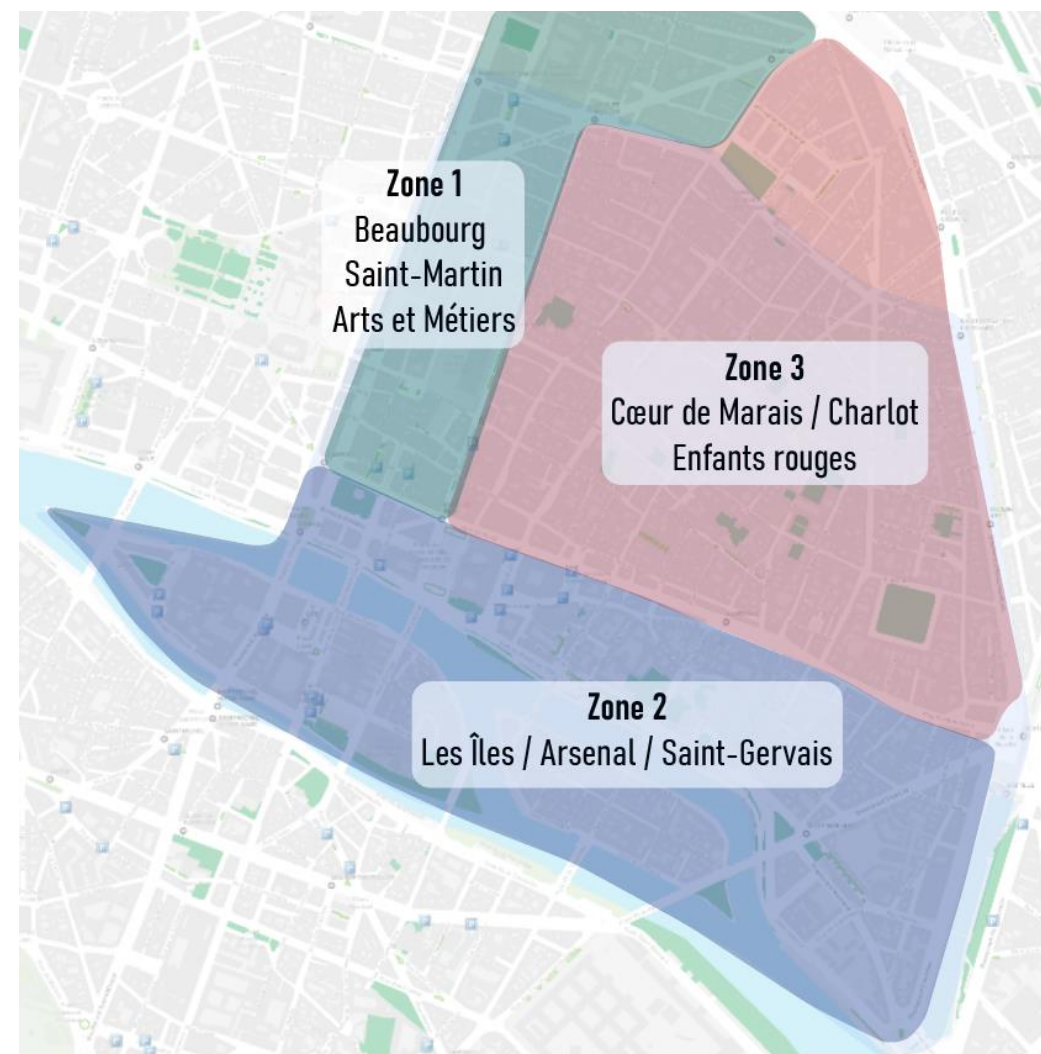
- Zone 1 – Beaubourg, Saint-Martin, Arts et métiers : **17 novembre 2021**
- Zone 2 – les Îles, Arsenal, Saint-Gervais : **26 novembre 2021**
- Zone 3 – Cœur de Marais : **15 décembre 2021**

→ Méthode : avis sur les itinéraires malins actuels (diagnostic) et sur les solutions proposées par la Mairie pour les résorber, le cas échéant.

→ Les supports de présentation et compte-rendu sont publiés sur [le site internet de la Mairie](#).

Des rencontres avec les acteurs institutionnels (après les ateliers) :

- RATP
 - Concessionnaires de parkings
 - Grands magasins (BHV)
- Pas de difficulté avec les évolutions du plan de circulation retenues.

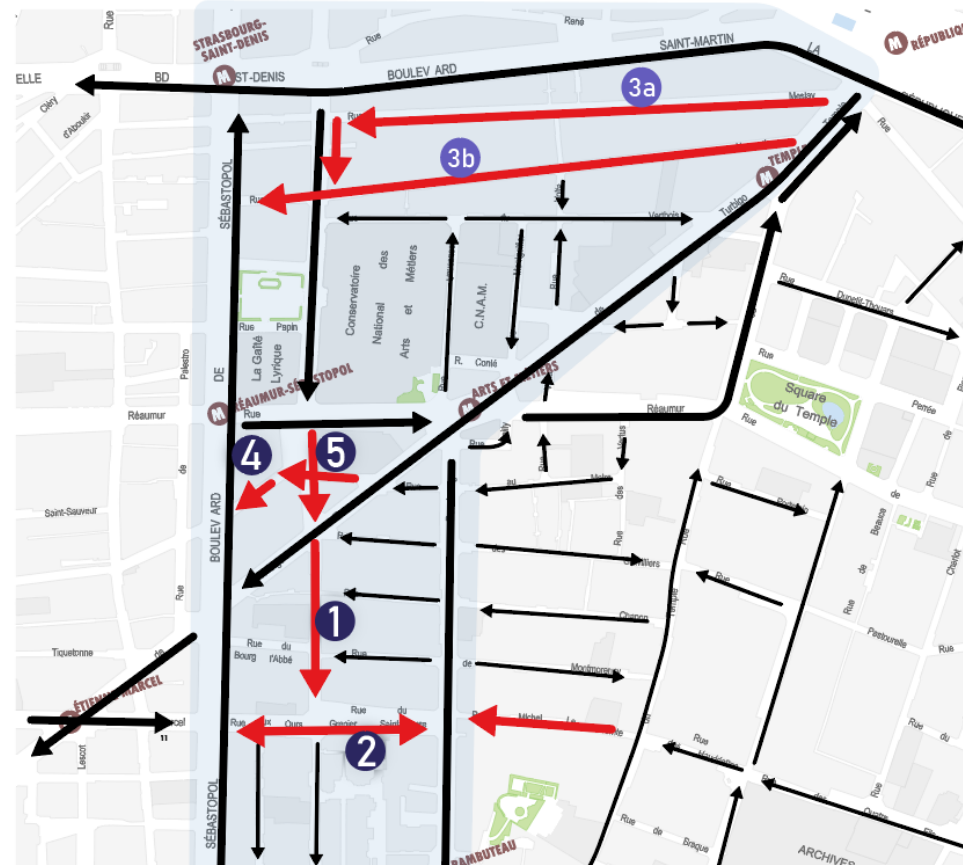


04 La concertation mise en œuvre

Exemple de support de concertation : identification des itinéraires malin (atelier 1)

Il était demandé aux participants de confirmer ou infirmer chaque itinéraire identifié, et de compléter la carte le cas échéant.

- 1 **Eviter Beaubourg** par la rue Saint-Martin
- 2 **Raccourci par la rue du Grenier Saint-Lazare** pour éviter le passage par Sébastopol et Réaumur
- 3
 - 3a **Eviter les Grands Boulevards** par les
 - 3b rues Meslay et Notre-Dame de Nazareth
- 4 **Eviter le carrefour Turbigo/Sébastopol** par la rue Greneta
- 5 **Eviter Réaumur et Beaubourg** par la rue Saint-Martin



04 La concertation mise en œuvre

Exemple de support de concertation : solutions possibles pour résorber les itinéraires malins (atelier 1). Il était demandé aux participants de donner un avis sur les solutions proposées : pertinence, proportionnalité et effets induits possibles.

Propositions de modifications

- ❶ Rue aux écoles Saint-Martin
- ❷ Rue du Grenier Saint-Lazare
Voie uniquement pour bus et parking souterrain, projet budget participatif sur la rue
- ❸ Inversion de Notre-Dame de Nazareth
 - ❸a Complément possible sur tronçon entre rue Saint-Martin / rue Volta
 - ❸b Passage en aire piétonne de rue des Fontaines du Temple pour éviter un nouvel itinéraire malin
- ❹ Inversion du sens de circulation
Côté ouest de la place Saint-Martin, inversion ou coupure du tronçon sud
- ❺ Coupure de rue Saint-Martin
Côté église. Création d'une placette



-  Voie bus, vélo et desserte interne
-  Modification de sens de circulation
-  Barrière physique
-  Aire piétonne ouverte

04 La concertation mise en œuvre

Enseignements généraux :

- **La sensibilité du curseur à retenir quant au nombre d'axes « structurants locaux » à conserver**, c'est-à-dire des axes qui resteront (comme aujourd'hui) relativement traversants et supports d'une majorité des déplacements internes au quartier (livraisons, taxis, résidents, etc.), avec en particulier le cas de la rue des Archives, de la rue de Bretagne, la rue de Turenne et la rue Saint-Paul dont la vocation « structurante » ou non n'a pas fait l'objet de consensus ;
- **La confirmation de certains « points noirs »** dont la révision du plan de circulation doit permettre la résorption : rue du Pas de la Mule, rue Pavée, rue Michel le Comte en particulier ;
- **L'enjeu des traversées Nord <-> Sud à conserver dans le sud Marais** (entre Rivoli et les quais hauts), au regard de la morphologie particulière de ce quartier tout en longueur ;
- **Le cas particulier des Iles** dont les accès et sorties se font uniquement par certains ponts très localisés et dont les modifications doivent être cohérentes avec le projet de réaménagement des abords de Notre-Dame, encore en cours de définition ;
- L'enjeu de **communication et de lisibilité** du nouveau plan de circulation pour tous les usagers.

05 Les principes majeurs et effets du plan de circulation

Les partis pris de la Mairie de Paris Centre :

1. **Ne pas modifier le sens des grands axes structurants qui restent le support de l'essentiel des flux :** Sébastopol, Grands Boulevards, Turbigo, Réaumur, Henri IV/Pont de Sully, Beaubourg – Renard, Palais, quais hauts, etc. Des aménagements cyclables protégés existent ou sont prévus en priorité au plan vélo pour sécuriser les usagers.
2. **Maintenir une armature d'axes structurants locaux lisible à l'échelle du quartier** pour l'accessibilité des riverains et des livraisons notamment.
3. **A partir de cette armature, déployer un plan de circulation en « marguerite »** combinant accessibilité au cœur du quartier depuis les axes structurants et impossibilité de le traverser de part en part en voiture personnelle.
4. **Conserver les itinéraires de bus à l'identique et fluidifier leurs trajets** pour réduire les temps de parcours.
5. **Apporter une attention particulière** à la circulation dans les rues où des **établissements scolaires** sont présents.
6. **Ne pas retenir d'évolution à ce stade sur l'île de la Cité** dans l'attente du projet de réaménagement des abords de Notre-Dame, et au regard de la compétence partagée avec la préfecture de Police qui nécessite des consultations supplémentaires le cas échéant.

05 Les principes majeurs et effets du plan de circulation

L'armature des axes « structurants locaux »

Moins circulés que les grands axes structurants (Sébastopol, quais hauts, Réaumur, etc.), ces axes « structurant locaux » permettent de naviguer facilement dans le quartier pour les usagers dont c'est la destination : riverains, livreurs, commerçants et leurs clients, etc.

Restent des axes structurants locaux :

Sens de circulation non modifié mais bénéficie des évolutions en amont pour réduire le volume de trafic :

- Rues de Bretagne / Froissart ;
- Rue de Turenne ;
- Rues Rambuteau / des Francs Bourgeois / Pas de la Mule ;
- Rue Saint-Paul ;
- Rues de Fourcy / Nonnains d'Hyères / Deux-Ponts ;
- Rue de Lobau.

Ne sont plus des axes structurants locaux :

Sens de circulation modifié pour réduire largement le flux de circulation :

- Rue des Archives ;
- Rues du Parc Royal / Perle / Quatre fils / Haudriettes / Michel le Comte ;
- Rue Vieille du Temple ;
- Rue du Pont Louis-Philippe ;
- Rue Saint-Martin (*déjà traitée avec la rue aux écoles*).

05 Les principes majeurs et effets du plan de circulation

Les « petites rues » qui ne seront plus des « raccourcis »

Dans le cœur du quartier, ces rues à forte fréquentation piétonne, très commerciales ou résidentielles, sont souvent conseillées par les applications GPS pour gagner quelques minutes en évitant des axes structurants. Le nouveau plan de circulation supprime ces itinéraires et rend à ces « petites rues » une circulation limitée aux seuls besoins locaux.

Rues sur lesquelles l'effet « anti-raccourci » devrait être le plus visible, grâce notamment à des inversions de sens de circulation :

- Rue Charlot ;
- Rues Notre-Dame de Nazareth / Meslay ;
- Rue du Temple ;
- Rues du Roi de Sicile / Pavée ;
- Rue de l'Hôtel de Ville ;
- Rue du Figuier ;
- Rue Saint-Louis-en-l'Île ;
- Rue du Petit Musc (*déjà traitée avec la rue aux écoles*).

Des piétonisations de certaines rues :

- Place Saint-Gervais (*projet d'aménagement*) ;
- Rue Tiron ;
- Un tronçon de la rue de l'Hôtel de Ville (au milieu) ;
- Un tronçon de la rue Charlot (au nord) ;
- Un tronçon de la rue Pavée (au nord).

05 Les principes majeurs et effets du plan de circulation

Les itinéraires bus fluidifiés pour la régularité des lignes

Plusieurs lignes de bus transitent par le cœur du quartier, sans que la morphologie des rues (étroites) ne permette d'aménager des voies dédiées. Le nouveau plan de circulation permettra de réduire les temps de parcours en supprimant la congestion observée sur certains axes. Les taxis et vélos pourront également profiter des aménagements qui leurs sont ouverts de droit.

Lignes de bus qui bénéficieront le plus du nouveau plan de circulation :

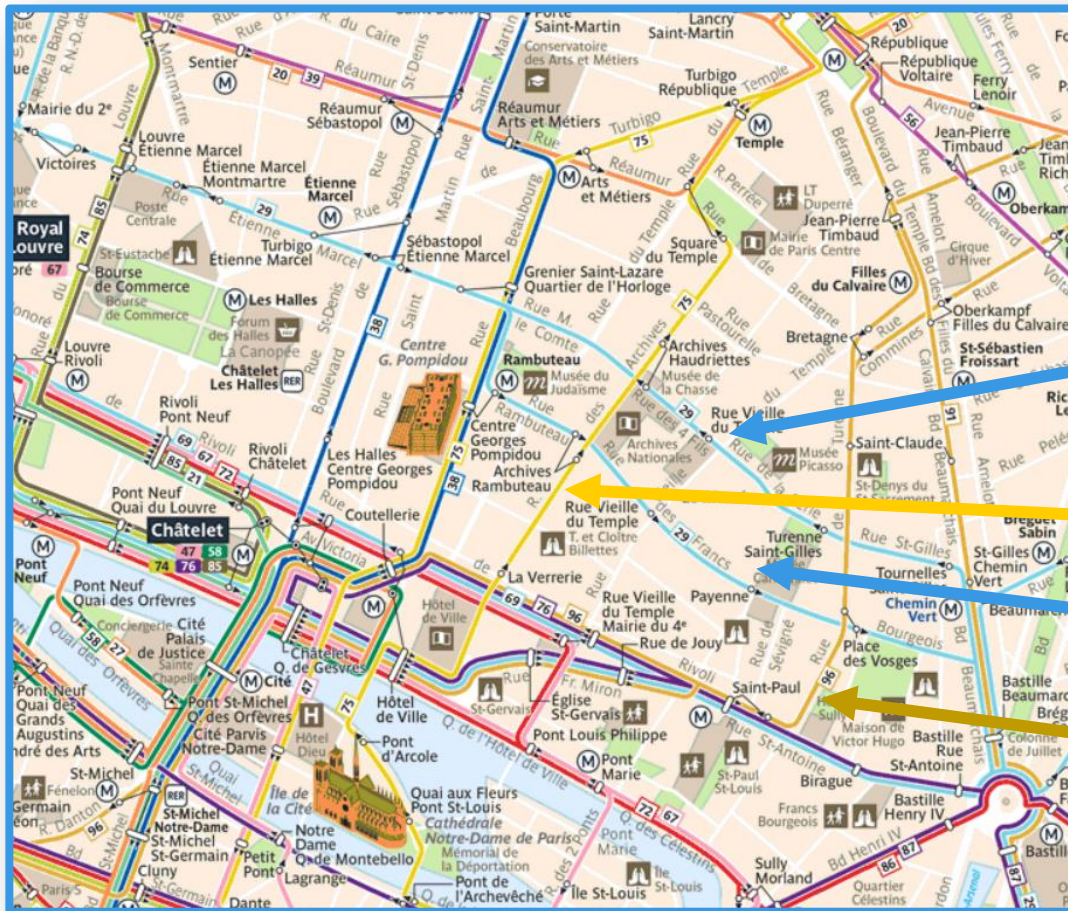
- **Ligne 75** qui passe par la rue des Archives : seuls les bus / taxis / vélos pourront remonter la rue des Archives entièrement de la rue de Rivoli à la rue de Bretagne.
- **Ligne 29** (est -> ouest) qui passe par les rues Parc Royal / Perle / Quatre Fils / Michel le Comte : seuls les bus / taxis / vélos pourront traverser cet axe de part en part, de la rue Saint-Gilles jusqu'à la rue du Grenier Saint-Lazare.

Autres lignes avantagées :

- **Ligne 96** qui remonte la rue du Turenne : seuls les bus / taxis / vélos pourront emprunter le premier tronçon entre la rue Saint-Antoine et la Place des Vosges (*déjà le cas en théorie mais signalétique peu claire qui rend inapplicable la voie bus aujourd'hui*).
- **Ligne 29** (ouest -> est) qui bénéficiera de la baisse du trafic sur la rue des Francs Bourgeois (*voir slide « points noirs »*).

05 Les principes majeurs et effets du plan de circulation

Les itinéraires bus fluidifiés pour la régularité des lignes



Ligne 29 (est -> ouest)

Ligne 75

Ligne 29 (ouest -> est)

Ligne 96

05 Les principes majeurs et effets du plan de circulation

Les « points noirs » de congestion résorbés

Trois points noirs de congestion particulièrement sources de nuisances pour les riverains ont été identifiés par la Mairie de Paris Centre et confirmés pendant la concertation. Le nouveau plan de circulation les résorbe en réduisant les flux amont qui y débouchent.

Rue Michel le Comte :

N'est plus le débouché des itinéraires traversant le Marais est -> ouest

- Seuls les bus, taxis et vélos arriveront depuis la rue des Quatre Fils ;
- Seuls les bus, taxis et vélos arriveront du sud de la rue des Archives ;
- La rue du Temple est inversée en amont.

Rues du Roi de Sicile / Pavée :

N'est plus le débouché des itinéraires traversant le Marais nord -> sud

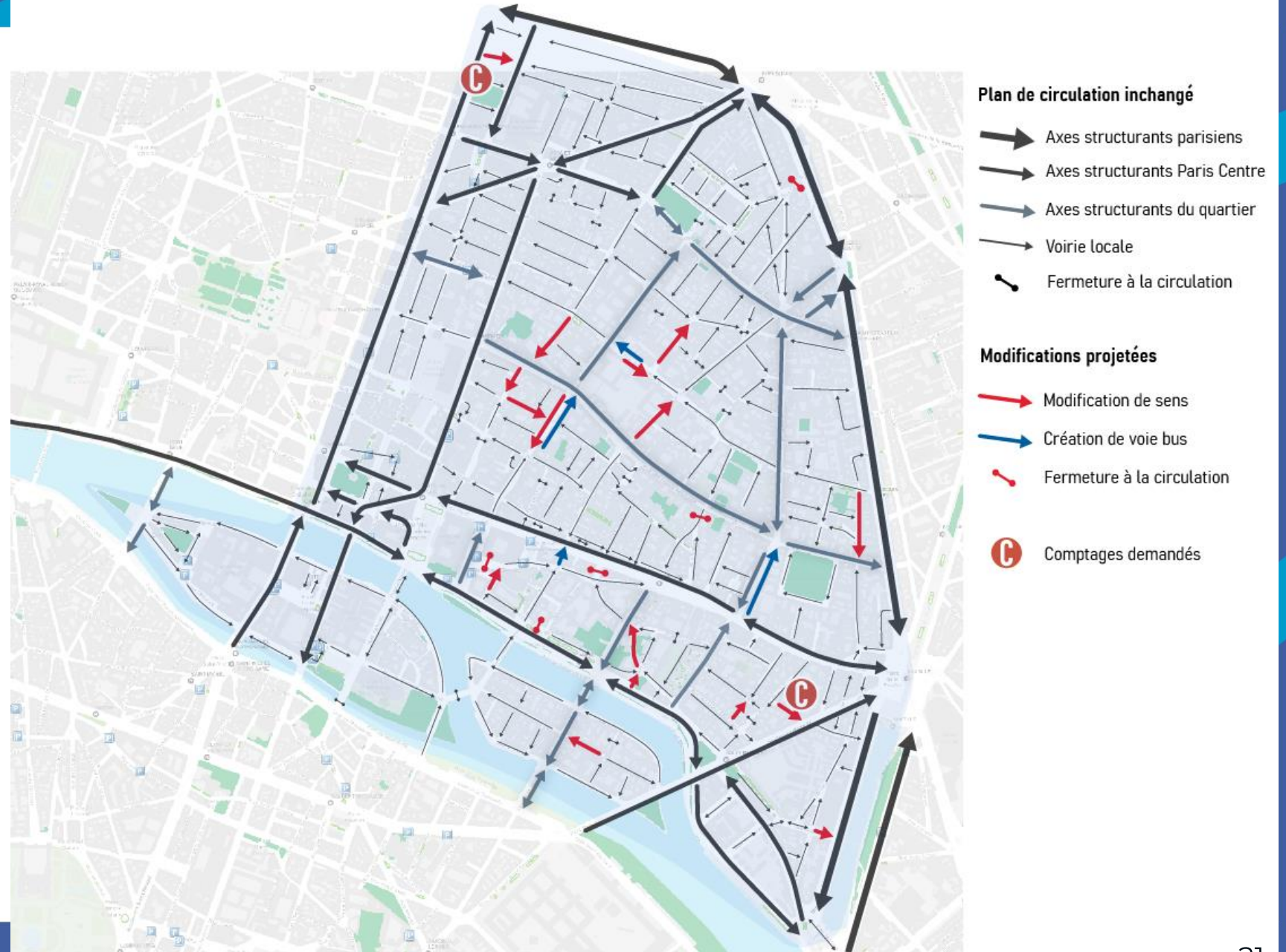
- Circulation coupée au nord de la rue Pavée ;
- La rue Vieille du Temple est inversée en amont.

Rue du Pas de la Mule :

Réduction du nombre de rues débouchant sur l'axe Francs Bourgeois / Place des Vosges

- Seuls les taxis et vélos arriveront depuis la rue des Archives ;
- La rue Vieille du Temple est inversée en amont ;
- Seuls les taxis et vélos arriveront du tronçon sud de Turenne (censé être déjà le cas aujourd'hui mais signalisation peu claire donc pas respectée).

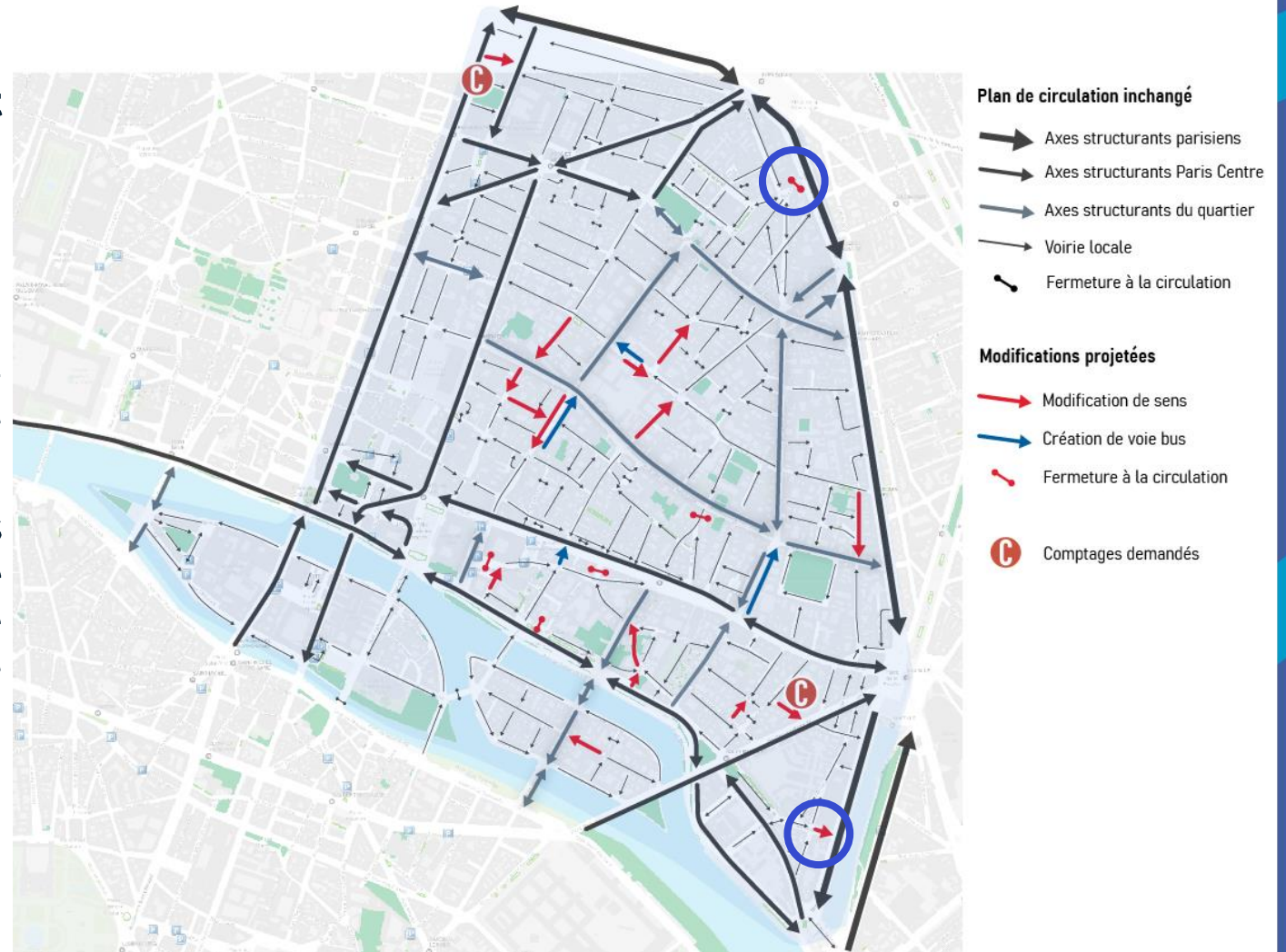
06 Le plan de circulation cible retenu



06 Le plan de circulation cible retenu – lien avec la ZTL

Certaines modifications concourent à la mise en œuvre de la zone à trafic limitée :

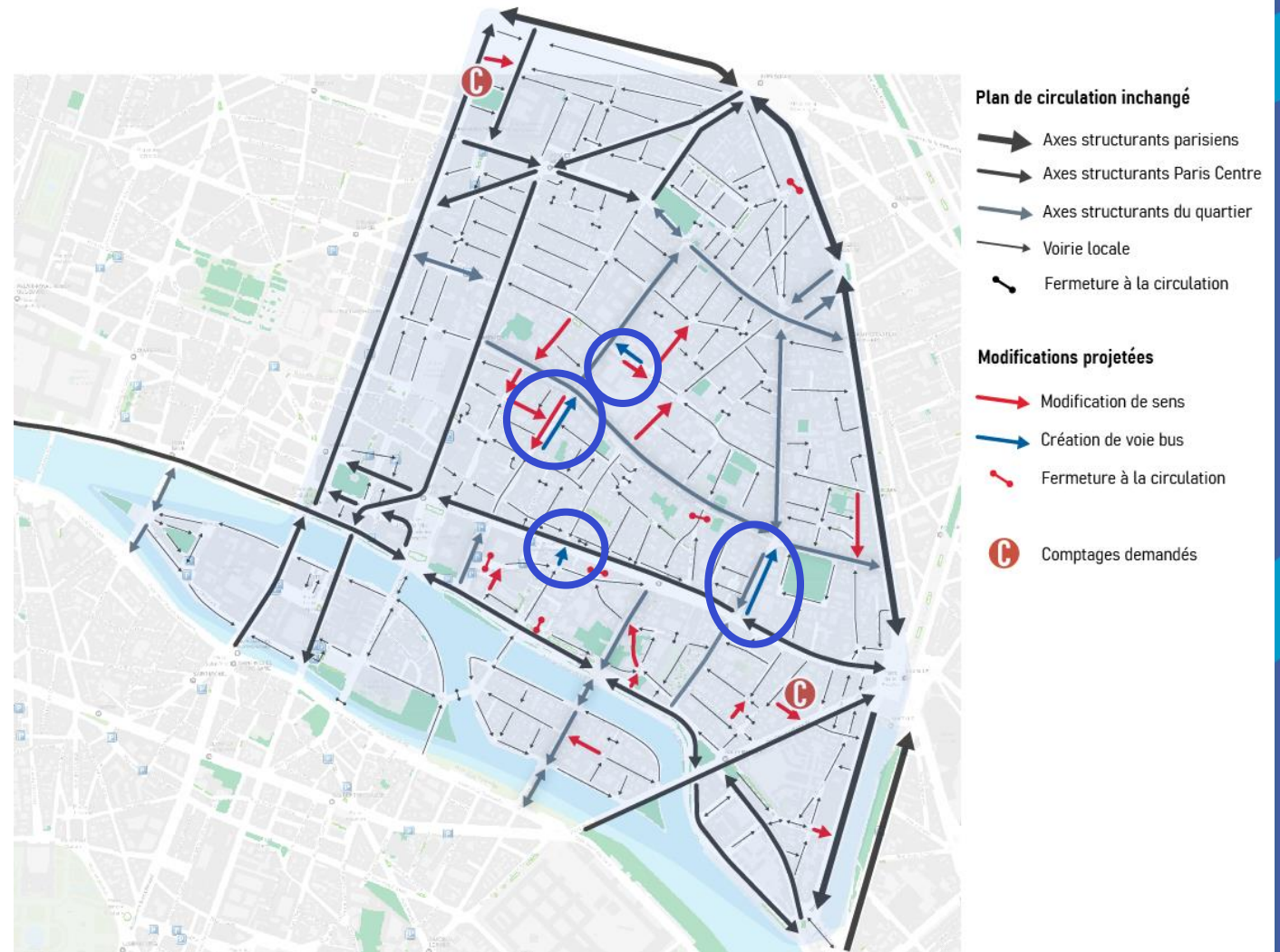
- **Rue Charlot** : mise en impasse du tronçon nord, qui permet de supprimer une entrée secondaire de la ZTL.
- **Rue Mornay** : passage en sens unique sortant du barreau entre rue Crillon et bvd Bourdon, qui permet de supprimer une entrée secondaire de la ZTL.



06 Le plan de circulation cible retenu – ZOOM sur les bus

La **création de voies de bus (souvent en contre-sens)** sur de petits tronçons permettent de réduire le trafic sur des axes entiers :

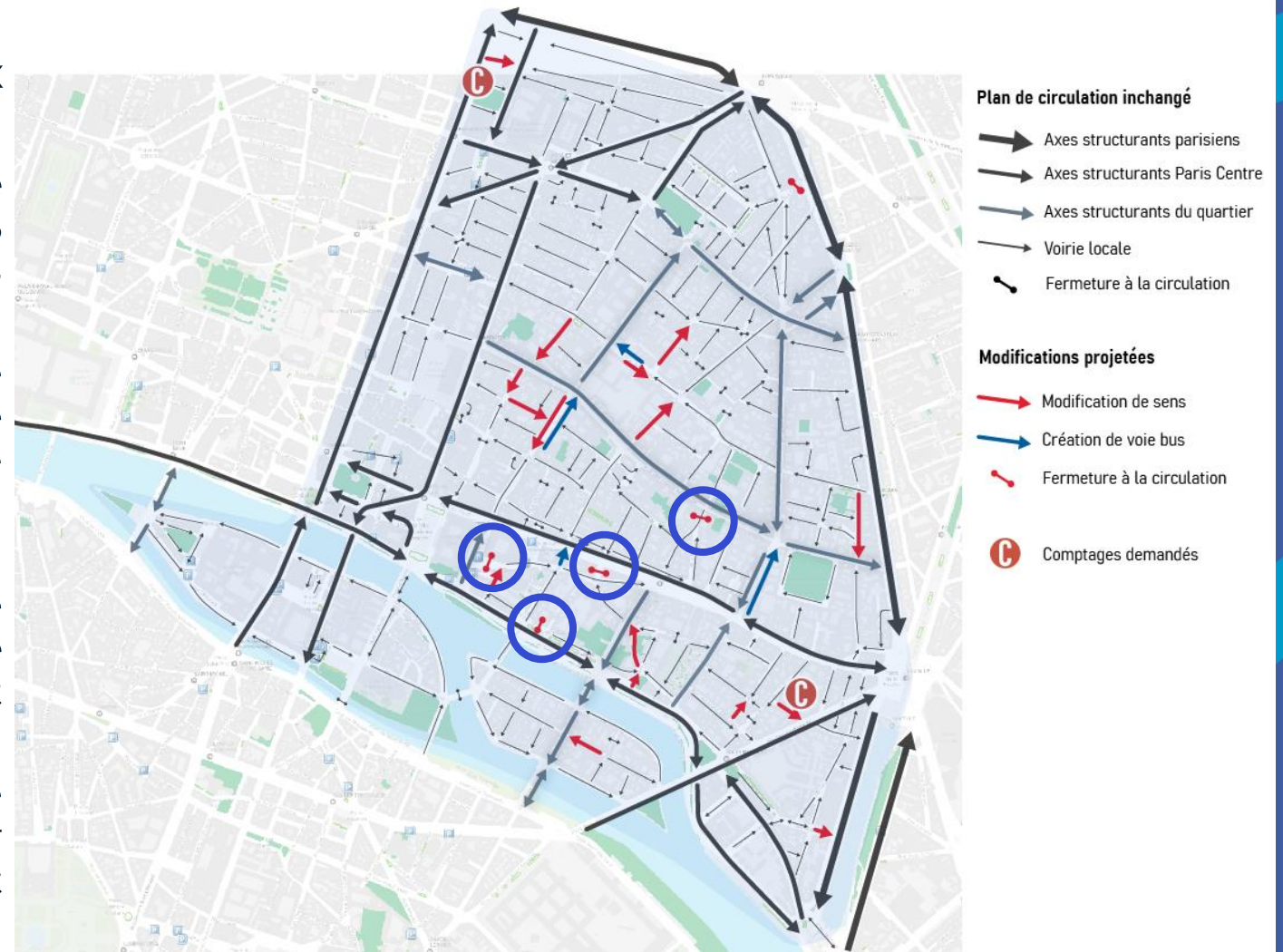
- **Rue de Turenne** : clarification du contre-sens bus entre rue Saint-Antoine et rue des Francs Bourgeois ;
- **Rue des Archives** : création d'un contre-sens bus sur le tronçon qui est inversé pour la circulation générale entre rue Ste-Croix de la Bretonnerie et rue Rambuteau ;
- **Rue des 4 fils** : création d'un contre-sens bus sur le tronçon qui est inversé pour la circulation générale entre rue Charlot et rue des Archives ;
- **Rue du Pont Louis Philippe** : le tronçon nord entre rue François Miron et rue de Rivoli est exclusivement réservé aux bus.



06 Le plan de circulation cible retenu – ZOOM sur les piétonisations

Certaines rues sont **réservées aux piétons** et aux autres modes actifs :

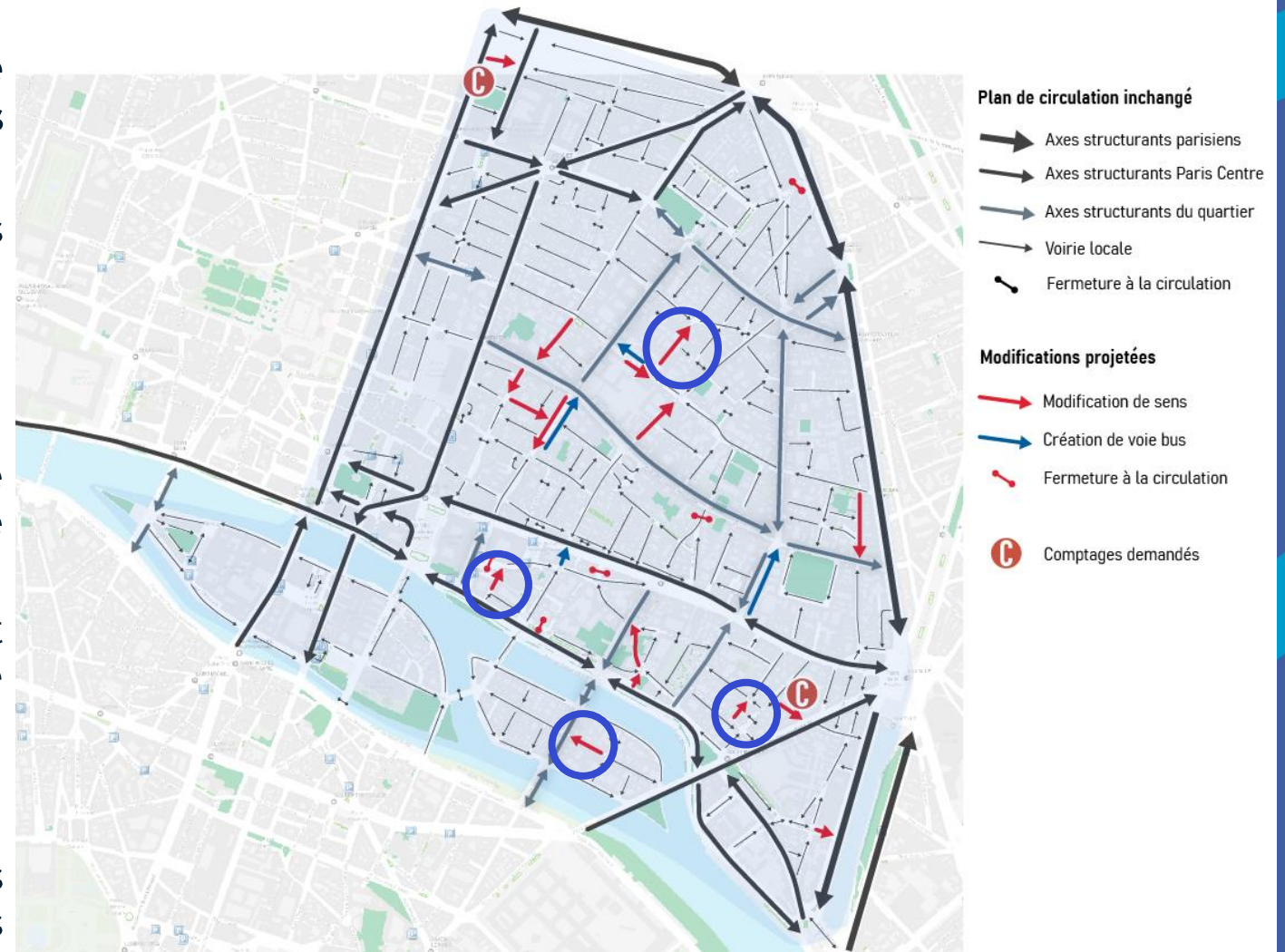
- **Place Saint-Gervais** : la place est fermée à la circulation afin d'accueillir en 2025 la jardin mémoriel des attentats du 13 novembre ;
- **Placette Pavée/Malher** : la fermeture de la place permet de mettre en œuvre un projet de placette végétalisée dans le cadre de la démarche « Embellir » ;
- **Rue Tiron** : lors de la création de la coronapiste Rivoli, la rue avait été fermée à la circulation par un obstacle en béton. Le retour d'expérience étant positif, la fermeture sera pérennisée ;
- **Rue de l'Hôtel de Ville** : la fermeture temporaire liée à une emprise chantier s'était révélée efficace pour couper cet itinéraire malin, elle sera pérennisée.



06 Le plan de circulation cible retenu – Coordination des projets

Certaines modifications du sens de circulation s'articulent avec d'autres projets :

- **Charlot Sud** : l'inversion du sens s'articule avec la pérennisation du « coronatrottoir » dont la consultation vient de s'achever ;
- **Rue Saint Louis en l'Île** : l'inversion du sens s'articule avec un projet de rue aux écoles retenu dans le cadre de la démarche « Embellir ».
- **Rue de Brosse** : l'inversion permet l'accès à la rue François Miron une fois la place Saint-Gervais piétonne.
- **Rue Beautrellis** : l'inversion vise à offrir une 2^e option pour sortir du quartier en voiture pour les riverains suite au projet de rue aux écoles « Petit Musc » déjà réalisé.

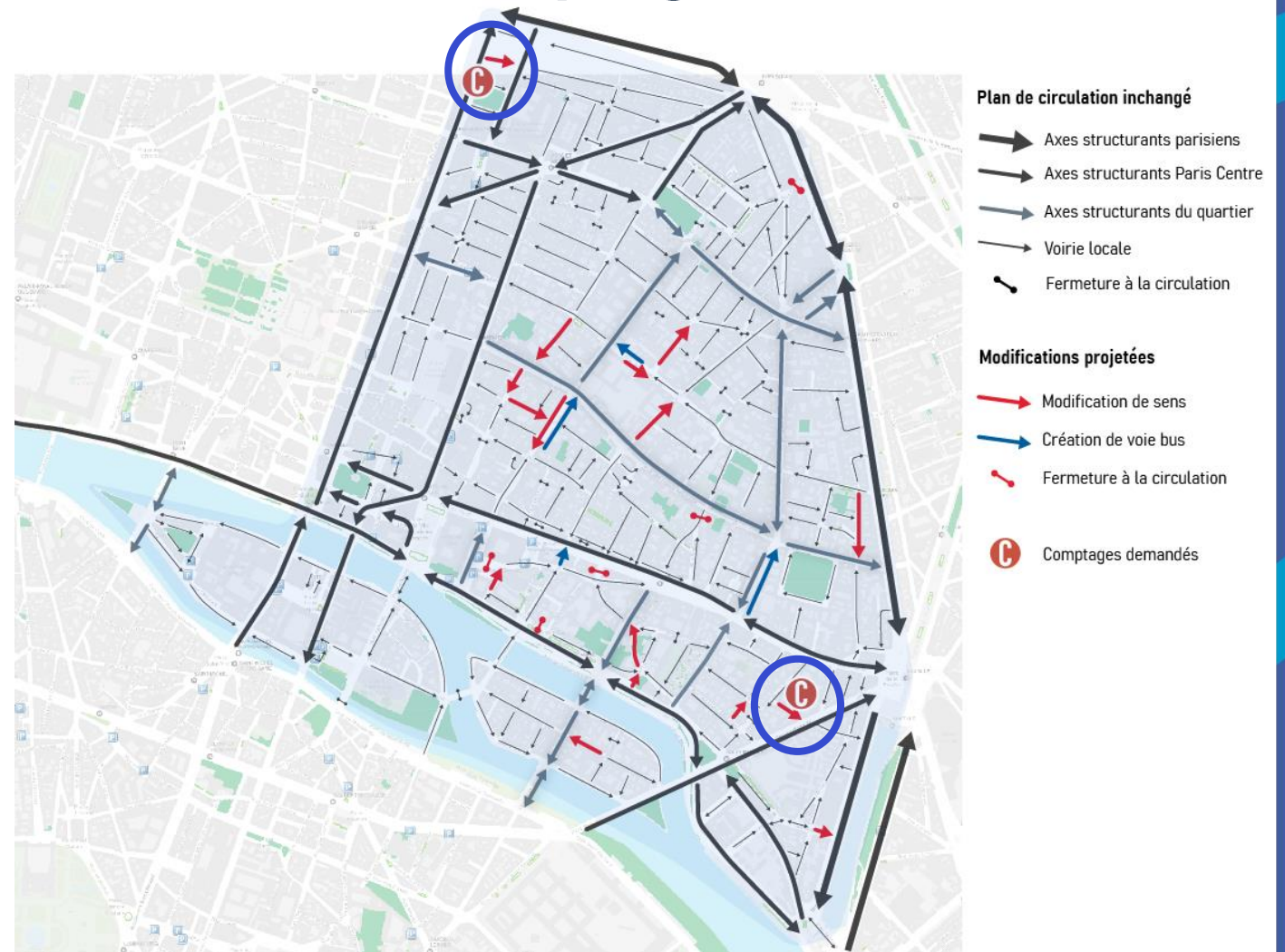


06 Le plan de circulation cible retenu - Comptages

Deux modifications de sens de circulation pour lesquels des comptages sont commandés au service compétent :

- **Rue Notre-Dame de Nazareth** : inversion entre le boulevard de Sébastopol et la rue St-Martin ;
- **Rue de la Cerisaie** : inversion entre la rue du Petit Musc et le boulevard Henri IV.

Ces deux inversions sont prévues dans la refonte du plan de circulation, sauf si les comptages attestent l'absence d'itinéraire malin à résorber.



07 La mise en œuvre opérationnelle

Une modification d'ici septembre 2023 en 3 étapes successives

Phase 1 : début 2023

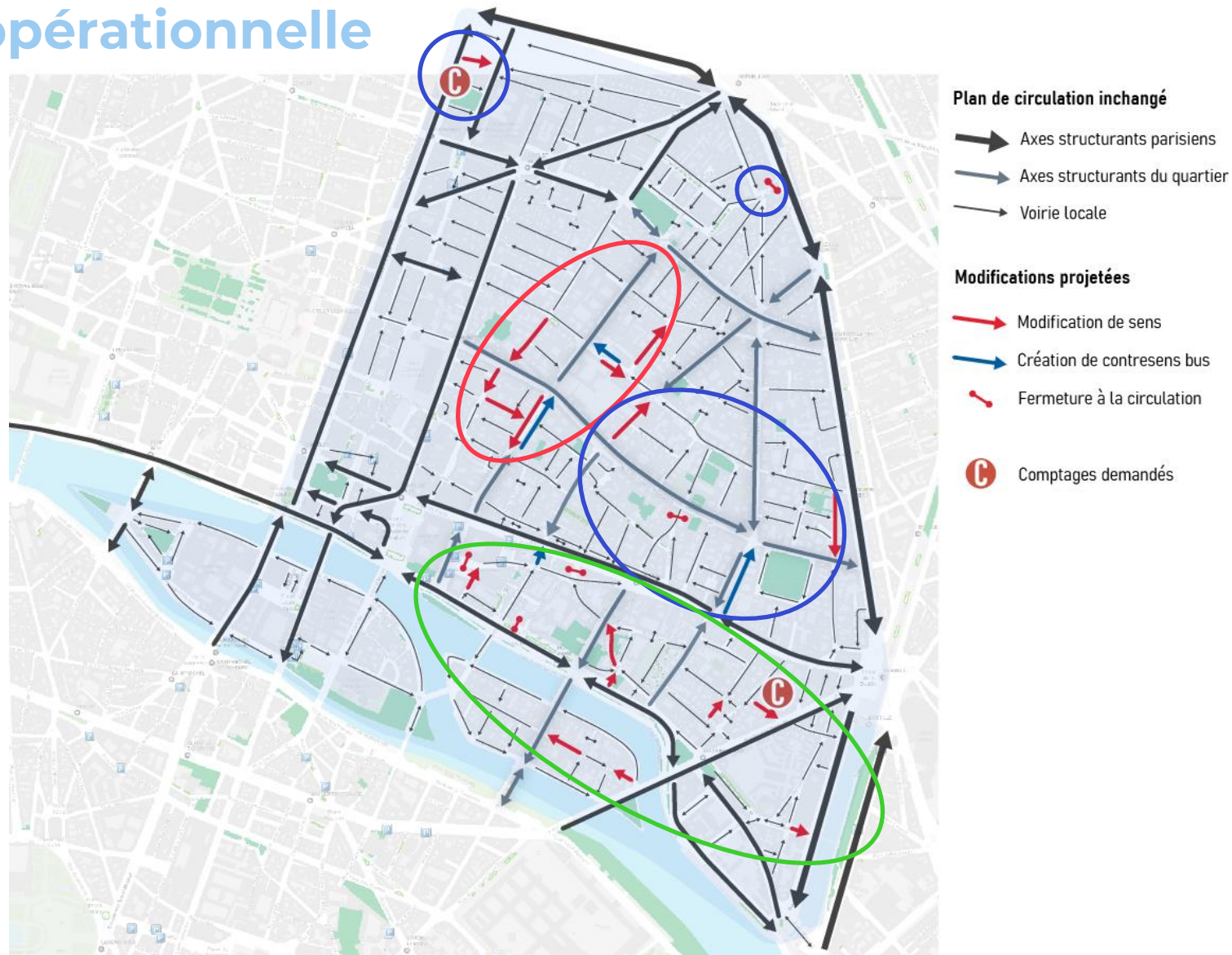
- Charlot Sud / Quatre Fils
- Archives / Temple / Blancs Manteaux

Phase 2 : printemps 2023

- Vieille du Temple / Turenne
- Charlot Nord / Tournelles
- Notre Dame de Nazareth
- Rue Pavée / Rue Malher

Phase 3 : été 2023

- Pont Louis Philippe / Tiron / Beautreillis / Mornay / Cerisaie / Figuier / Fauconnier
- Rue de l'Hôtel de Ville (**anticipé dès le second semestre 2022**)
- Rue Saint Louis en l'Île



08 La concertation en cours sur le reste de Paris Centre

Plan de circulation du quartier Sentier :

- Réunion publique en visioconférence en janvier 2022 ;
- Marche exploratoire réalisée le 29 juin 2022 ;
- Atelier de concertation à venir le 27 septembre 2022 à 18h30 en Mairie.

Plan de circulation du quartier Opéra – Vendôme :

- 2 marches exploratoires prévues en septembre 2022 ;
- Atelier de concertation en octobre 2022.

Dans le cadre du 2^e quartier « Embellir », des **ajustements dans les quartiers Enfants Rouges et Arts et Métiers** pourront avoir lieu pour des projets d'aménagement locaux sans remettre en cause l'équilibre général du plan de circulation projeté (par ex. Vaucanson et/ou Béranger).

Un plan de circulation cible pourra ainsi être proposé à la fin de l'automne 2022 pour l'ensemble de ces secteurs. Le cœur de Paris Centre (Montorgueil, Halles, Saint-Germain l'Auxerrois), qui correspond au 3^e quartier de la démarche « Embellir », pourra bénéficier de modifications éventuelles dans ce cadre.



Echangeons !

LA VIE DONT ON A ENVIE, ON VA LA FAIRE ICI